

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 05 MAI 2026

L'an deux-mille-vingt-six,
le 05 mai,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 31

Excusés représentés : 0

Excusés non représentés : 0

Absents : 0

Votants : 31

Date de convocation du conseil communautaire : 29 avril 2026

PRESENTS : Mme ARCIS, M. ARNAUD, Mme BERGERON, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BOURGIE, M. CHEVALIER, M. DUFAURE DE CITRES, M. DUPUIS, M. DURIEUX, Mme FRATTI, M. GIRODET, Mme GOMEZ, Mme GRANGER, M. LAIR, M. MARCON, Mme MARCOUX, Mme MARODON, M. MASSARDIER, M. MIRANDON, Mme MONTEUX, Mme POUYET, M. RABEYRIN, Mme REYNAUD, M. ROUSSET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, M. VALEYRE, M. VIAL, Mme VILLARD

n° 20260505_D_093

Commission :
Administration
Générale

**Objet : Désignation
des membres :**
SICTOM Velay Pilat

Madame Yannick BERGERON a été élue secrétaire de séance.

Vu les statuts du SICTOM Velay Pilat et notamment l'article 6,

Considérant qu'il convient de procéder à la désignation de 14 délégués titulaires et de 14 délégués suppléants représentant la Communauté de Communes Loire Semène au sein du SICTOM Velay Pilat,

Considérant que la désignation de ces délégués s'effectue par scrutin uninominal majoritaire,

VU l'article L.5711-1 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil communautaire a décidé à l'unanimité de ne pas procéder par scrutin secret pour les nominations de leurs délégués au sein de ce syndicat mixte,

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire de bien vouloir désigner au SICTOM Velay Pilat :

- En tant que membres titulaires : M. Bernard BOURGIE, Mme Elisabeth MOULIN, M. Christophe PIOT, M. Patrick CHEVALIER, M. Emmanuel SALGADO, M. Alain EVESQUE, M. Denis LAIR, M. Yves FRATTI, M. Daniel DURIEUX, M. Alain REOCREUX, Mme Christine SANDRON, M. Michel RISPAL, M. Thomas FERREOL, Mme Elisabeth ROYON,
- En tant que membres suppléants : M. Sébastien ARNAUD, M. Claude VIAL, M. David CHAUDIER, M. Frédéric GIRODET, M. Bruno DUFAURE DE CITRES, M. Christian BLACHON, M. Davy PETRA, Mme Glwady Veyre, M. David RABEYRIN, Mme Emilie VERNAY, M. Fabrice TENDILLE, Mme Sarah EXBRAYAT, Mme Emilie PATOUILLARD, Mme Valérie RIBOUAT

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité approuve.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures,

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture La Secrétaire de séance

043-244301131-20260505-20260505_D_093-DE
Reçu le 12/05/2026

Yannick BERGERON